



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 6 septembre 2022
à 19 heures**

Séance tenue au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée
et diffusée sur le site Internet de l'arrondissement

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 septembre 2022 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Procès-verbal

CA Direction des services administratifs et du greffe

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 juin 2022, à 19 heures ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 20 juin 2022 à 19 heures.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions orales du public.

10.06 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions écrites du public.

10.07 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

10.08 Correspondance / Dépôt de documents

CA Direction des services administratifs et du greffe

Correspondance.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction des travaux publics - 1227413001

Accorder à la firme 7762763 Canada inc., la prolongation du contrat pour des travaux d'essouchement pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et autoriser une dépense à cette fin de 320 147,89 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires le cas échéant - Appel d'offres public 22-19122.

20.02 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction des travaux publics - 1229477001

Accorder à Arboriculture de Beauce inc. la prolongation du contrat, comprenant 3 lots de 200 arbres, d'élagage systématique et rabattage d'arbres publics sous le réseau de distribution d'Hydro-Québec pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et autoriser une dépense à cette fin de 360 037,32\$, incluant les taxes et tous les frais accessoires le cas échéant - Appel d'offres public 22-19118.

20.03 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1226801001

Octroyer un contrat à CAN-AQUA International Ltée pour la fourniture de fontaines d'eau liées au projet « De l'eau dans ta gourde », au montant de 91 247,49 \$, taxes incluses et autoriser une dépense totale de 109 496,99 \$, taxes incluses (contrat 91 247,49 \$, contingences 18 249,50 \$) - Soumission 22-19336.

20.04 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CA Direction des travaux publics - 1229341002

Accorder à Location Guay (9154-6937 Québec inc.), le contrat pour la location d'une rétrocaveuse avec opérateur pour les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont, conformément aux documents d'appel d'offres public 22-19398 Lot#1, et autoriser une dépense à cette fin de 529 275,92 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant. Le contrat est valable pour une période de 24 mois avec une option de prolongation supplémentaire de 12 mois.

20.05 Contrat de services professionnels

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1224921003

Accorder un contrat de services professionnels à Affleck de la Riva Architectes S.E.N.C., d'une somme de 89 680,50 \$, incluant les taxes, pour la préparation d'un programme fonctionnel et technique dans le cadre du projet de rénovation et de mise aux normes de la piscine du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, et autoriser une dépense à cette fin de 116 584,65 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant - Appel de proposition - CDN-NDG-22-AOGG-DAI-28032022 - (2 soumissionnaires). Cette dépense sera financée par le surplus affecté au projet de l'arrondissement.

20.06 Entente

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1229669001

Accepter l'offre de services de Loisirs Sportifs Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour la gestion du centre sportif de la confédération. Autoriser la signature d'une convention de services pour une dépense maximale de 34 875,00 \$ (toutes taxes incluses si applicables) d'une durée de seize (16) mois se terminant le 31 décembre 2023.

20.07 Immeuble - Location

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1226025003

Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de 8084491 Canada inc., des locaux au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 7405-7411, avenue Harley, d'une superficie de 598,30 m², à des fins d'activités communautaires et de loisirs pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour un terme de 10 ans, soit du 1er juin 2022 au 31 mai 2032. La dépense totale est de 1 610 454,83 \$, taxes incluses. Bâtiment 8538

20.08 Subvention - Contribution financière

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1228942005

Accorder une contribution financière de 6 700 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'organisme Notre-Dame-des-Arts pour la réalisation du projet MTL VS Racisme, qui aura lieu le samedi 10 septembre 2022 au parc Notre-Dame-de-Grâce et autoriser la signature d'une convention à cette fin.

20.09 Subvention - Contribution financière

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1216290041

Autoriser le versement d'une contribution financière de 25 922,97 \$ à l'organisme la Fondation des Petits rois, laquelle correspond aux montants déboursés pour acquitter les frais d'étude de la demande de permis visant la construction du bâtiment de 8 logements sociaux situé au 5360, rue Lavoie.

20.10 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1227616008

Autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant 8 750 \$.

20.11 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1229153001

Édicter deux ordonnances en vertu de l'article 15 du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA11 17196), afin de permettre la création de deux murales : 1. Façade nord de l'aréna Doug-Harvey à NDG 2. Façade Sud et Est de l'aréna Bill-Durnan à CDN. Autoriser à cette fin une contribution financière non récurrente de 20 000 \$ (10 000 \$ par projet), incluant toutes les taxes si applicables, à Prévention Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et approuver la convention de contribution financière à cette fin.

20.12 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1228159009

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 48 996 \$, toutes taxes comprises si applicables, à Maison de jeunes de la Côte-des-Neiges Inc., pour la période et le montant indiqués, dans le cadre de deux programmes distincts : 20 378\$ dans Prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2022 et du 28 618 \$ dans le Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans de l'édition 2021-2022 (période de transition 2022) et approuver le projet de convention à cette fin.

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224670003

Accepter, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de service de la Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) pour la prise en charge de la coordination du sport régional, soit la gestion de la concertation relative au sport régional et de la reconnaissance et du soutien en sport régional.

30.02 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1226792001

Accepter l'offre de service du conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, en lien avec la fourniture du service 311, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés.

30.03 Autorisation de dépense à l'intérieur d'une entente-cadre

CA Direction des travaux publics - 1226880006

Autoriser une dépense de 165 440,41 \$ incluant les taxes, à la firme d'ingénieurs-conseils Les Services EXP inc. pour une étude de mobilité sur la rue de Terrebonne, avec l'objectif d'inclure un aménagement cyclable protégé, dans le cadre de l'entente cadre CDN-NDG-19-AOP-TP-002.

30.04 Recours judiciaires et règlement de litiges

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1226684008

Accepter le règlement pour la somme de 47 500 \$ en capital et intérêts au stade préliminaire, avant l'institution de procédures, pour les dommages subis dans les locaux de la Mairie à la suite d'un bris de conduite survenu le 2 octobre 2020. Imputation : arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

30.05 Recours judiciaires et règlement de litiges

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290040

Approuver le projet de quittance et le remboursement à monsieur Panagiotis de la somme de 50 000,00 \$ ayant fait l'objet d'une garantie monétaire dans le cadre de son projet de remplacement compris dans la décision de la démolition CA18 170301, ainsi que dans les plans soumis au permis 3000748974-18, pour la propriété sise au 4775, avenue Roslyn.

40 – Réglementation

40.01 Ordonnance - Circulation / Stationnement

CA Direction des travaux publics - 1228236002

Édicter une ordonnance relative à la mise à sens unique vers le sud de la rue Labarre, entre la rue de Sorel et la rue de la Savane, et l'implantation d'un aménagement cyclable.

40.02 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1229501010

Autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié aux tableaux intitulés « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 6 septembre 2022 » et « Liste des événements publics à ratifier pour le conseil d'arrondissement du 6 septembre 2022 » jointes au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

40.03 Ordonnance - Domaine public

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1229223012

Céder le mobilier urbain de la Placette Pharmaprix (Queen-Mary/CDN) à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges à titre gratuit et édicter une ordonnance à cet effet permettant de déroger à l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial* (RCA 17 17285).

40.04 Ordonnance - Autre sujet

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1229223011

Édicter des ordonnances pour prolonger l'occupation du domaine public comme rue piétonne et place publique de la bretelle du chemin de la Côte-des-Neiges, direction sud située entre le chemin Queen-Mary et la rue du Frère-André, jusqu'au 11 octobre 2022.

40.05 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290056

Accorder une dérogation mineure à la hauteur d'une construction hors toit autorisée par l'article 22 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre une construction hors toit qui excède de 1,73 mètre la hauteur maximale prescrite du bâtiment résidentiel existant situé au 2104, avenue Prud'homme, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

40.06 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290020

Accorder une dérogation mineure à la distance minimale de 5 m, par rapport à l'emprise de la voie publique, pour une dépendance située dans une cour avant, et bordée par plus d'une voie publique, autorisé par l'article 338 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre l'aménagement d'une armoire à déchets dans la cour avant, adjacente à l'avenue Dornal pour le bâtiment situé au 5111, chemin Queen Mary, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006) - Dossier relatif à la requête 3003047962

40.07 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290007

Accorder une dérogation mineure aux articles 573.1 et 575 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre l'aménagement de voies d'accès et de voies de circulation d'une largeur inférieure à 5,5 mètres, pour les bâtiments résidentiels à construire sur les lots 6 049 217 et 6 049 218 du cadastre du Québec (adresses projetées : 5170 et 5180, rue Mackenzie), en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

40.08 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290021

Accorder une dérogation mineure à la marge de recul arrière minimale prescrite de 3 m pour un balcon, autorisé par le paragraphe 1° du deuxième alinéa de l'article 329 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre à la structure du balcon d'empiéter dans la marge arrière et d'avoir un recul de 0,58 m par rapport à la limite arrière du terrain pour le bâtiment situé au 4170, avenue Marcil, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006) - Dossier relatif à la requête 3003197482.

40.09 Règlement - Adoption

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290006

Adopter, tel que soumis, le Règlement RCA22 17362 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'ajouter la catégorie d'usage "équipements éducatifs et culturels - E.4(3)" aux zones 0810 et 0812 (6555, chemin de la Côte-des-Neiges et 8250, boulevard Décarie)

40.10 Règlement - Adoption du second projet

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290003

Adopter, tel que soumis, le second projet de règlement de règlement RCA22 17365 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'ajuster la limite entre les zones 0003 et 0015 à celle de l'affectation du Plan d'urbanisme, d'autoriser de nouveaux usages et de modifier la densité et la hauteur permise dans la zone 0003 - Secteur de l'ancien site de l'hippodrome de Montréal.

40.11 Règlement - Adoption

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1226460001

Adopter, tel que soumis, le règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 8 270 000\$ pour la réalisation de travaux de rénovation et d'agrandissement du centre sportif Trenholme.

40.12 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290033

Donner un avis de motion et adopter un projet de règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) et le *Règlement d'urbanisme d'une partie du territoire de l'arrondissement Mont-Royal* (01-281) en continuité avec l'adoption du règlement sur les certificats d'autorisation et d'occupation puis mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

40.13 Règlement - Avis de motion

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290013

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement remplaçant le *Règlement sur le certificat d'occupation et certains permis* (R.R.V.M. c. C-3.2) à l'égard du territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce afin d'améliorer sa cohérence avec d'autres règlements et déposer le projet de règlement.

40.14 Règlement - Avis de motion

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1223930004

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur la circulation et le stationnement à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M., chapitre C-4.1) , afin de retirer certaines dispositions relatives au remorquage des véhicules et au stationnement sur les terrains privés et de déposer le projet de règlement.

40.15 Règlement - Urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290039

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin d'interdire, l'occupation partielle d'un bâtiment par une maison de chambre lorsque ce bâtiment est également occupé par un autre usage de la famille habitation. Mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'élaborer un projet de règlement, en concertation avec le milieu, visant à assurer l'insertion harmonieuse des nouvelles maisons de chambres dans les bâtiments résidentiels.

40.16 Règlement - Avis de motion

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1216290019

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grace* (01-276), afin d'interdire, dans les zones 0243, 0248, 0380, 0381, 0408 et 0415, les agrandissements de bâtiment, impliquant une augmentation de leur taux d'implantation.

40.17 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1226290044

Refuser, conformément au titre VIII (PIIA) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), les travaux visant à excaver le sous-sol afin d'agrandir l'aire habitable, l'ajout d'une cour anglaise en cour avant, et un agrandissement sous le perron de l'entrée principale, pour un bâtiment unifamilial situé au 1021, avenue Prud'homme - dossier relatif à la demande de permis 3003079595.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1224570008

Dépôt, par la secrétaire d'arrondissement, du certificat des résultats du registre d'opposition à la formation de la Société de développement commercial portant la dénomination SDC Notre-Dame-de-Grâce.

60.02 Dépôt

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1227479007

Déposer les rapports faisant état de décisions prises par tous les fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour les mois de juin et juillet 2022, toutes les dépenses des mois de juin, juillet 2022 et les dépenses avec la carte de crédit des mois de mai et juin 2022.

61 – Dépôt

61.01 Dépôt

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1226954005

Déposer l'évolution des dépenses et des revenus projetés pour l'année 2022 en date du 30 juin 2022 et l'état comparatif des revenus et des dépenses réelles au 30 juin 2022 par rapport au 30 juin 2021, pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

65 – Avis de motion des conseillers

65.01 Avis de motion des conseillers

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1224570011

Motion pour demander au gouvernement fédéral de collaborer avec les villes de Montréal et de Dorval pour préserver et protéger les terres fédérales au nord de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, dans les secteurs connus sous le nom de Technoparc et de Golf Dorval.

70 – Autres sujets

70.01 Varia

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1224570009

Retirer, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la requête ayant pour objet la formation de la Société de développement commercial portant la dénomination SDC Notre-Dame-de-Grâce.